

# Communiqué phytosanitaire

n° 13 du 15 avril 2026

## SOMMAIRE

### Généralité

- Exigences PER : dérive et ruissellement

### Arboriculture

- Phénologie
- Feu Bactérien
- Tavelure et oïdium du pommier
- Hoplocampe
- Pommiers : contrôle pré-floral

- Traitements post-floraison sur fruits à pépins
- Anthonome / Eriophyide gallicole

### Viticulture

- Météo et phénologie
- Quand démarrer la lutte contre les maladies fongiques ?
- Plantation

## GÉNÉRALITÉ

### EXIGENCES PER : MESURES CONTRE LA DÉRIVE ET LE RUISELLEMENT LORS D'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour rappel, lors de l'application de produits phytosanitaires, des mesures doivent être prises pour réduire la dérive et le ruissellement.

Réduction de la <b>dérive</b>	
Charges découlant de l' <b>homologation</b> sont obligatoires <b>pour tous les utilisateurs</b>	Selon le produit appliqué, une zone tampon non traitée (ZNT) doit être respectée le long des eaux de surface, des biotopes ou des zones résidentielles et des installations publiques (3, 6, 20, 50 ou 100 m de large selon le risque du produit). Celle-ci est indiquée sur l'étiquette. La ZNT peut être réduite par la mise en œuvre de mesures anti-dérive.
<b>Exigences PER</b> pour les exploitations au bénéfice des paiements directs	Pour chaque application, il y a toujours au moins 1 point anti-dérive à satisfaire.

Réduction du <b>ruissellement</b>	
Charges découlant de l' <b>homologation</b> sont obligatoires <b>pour tous les utilisateurs</b>	Lors de l'utilisation de produits phytosanitaires avec une exigence SPe3 en matière de ruissellement, des points anti-ruissellement (voir étiquette) doivent être atteints dans les parcelles en pente (> 2%) et situées dans un rayon de 100 m en amont des eaux de surface.
<b>Exigences PER</b> pour les exploitations au bénéfice des paiements directs	Pour chaque application réalisée dans des parcelles en pente (> 2%) et adjacentes, en amont, à des eaux de surface ou d'une route/chemin drainé(e), 1 point de réduction du ruissellement doit être rempli.

Des fiches techniques détaillées présentant les risques et les mesures à choix selon les cultures et les situations sont disponibles sous [Protection des eaux - Agripedia](#). En complément, des vidéos Youtube sont disponibles sur le site Agridea ([dérive](#) – [ruissellement](#)).

## ARBORICULTURE

### PHÉNOLOGIE À CHÂTEAUNEUF

Observations effectuées le 14 avril :

Pommier	stade G (BBCH 67 ; floraison déclinante)
Poirier	stade G (BBCH 67 ; floraison déclinante)
Abricotier	stade H (BBCH 71 ; nouaison)
Cerisier	stade G (BBCH 67 ; floraison déclinante)



### FEU BACTÉRIEN

Le modèle Maryblyt rencontre actuellement un problème. La floraison des cognassiers démarre dans certaines régions, pensez à les protéger également, en cas de jour à risque d'infection. Les alertes et informations détaillées vous parviendront par e-mail et sms.

### TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Les prévisions évoluent chaque jour; consultez régulièrement celles correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrométéo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)).

[Tavelure : Produits de contact](#)

[Tavelure : Anilinopyrimidines](#)

[Tavelure : ISS](#)

[Tavelure : Divers](#)

[Tavelure : SDHI](#)

[Tavelure : Bio](#)

[Tavelure: Strobilurines](#)

Attention, les Anilinopyrimidines (Chorus, Espiro, Pyrus 400 SC, Papyrus, Espiro Plus, Faban, Venturex) **ne peuvent être utilisés que jusqu'à la fin de la floraison.**

Les conditions météorologiques de ces prochains jours sont très favorables au développement de l'oïdium. Dans les parcelles avec une forte pression en 2025, un traitement spécifique à l'oïdium peut s'avérer nécessaire.

[Produits phytosanitaires contre l'oïdium](#)

### HOPLOCAMPE DES POMMIERS, POIRIERS ET PRUNIERS

Les interventions se font juste après la floraison, selon les captures sur piège qui sont cumulées durant toute la floraison. Le seuil de tolérance varie selon l'importance de la floraison :

- sur fruits à pépins 20-30 guêpes par piège si la floraison est faible ; ou alors 30-40 guêpes par piège si la floraison est abondante ;
- sur pruniers, 80-100 guêpes par piège.



[Produits phytosanitaires contre l'hoplocampe](#)

### POMMIERS : CONTRÔLE PRÉ-FLORAL

Merci aux producteurs qui nous ont transmis les résultats de leurs contrôles pré-floral. Voici ceux des 8 parcelles de pommiers où des contrôles ont été effectués :

- Dans une parcelle, quelques colonies de pucerons verts ont été observées.
- Une autre parcelle présentait des colonies de pucerons verts et de pucerons gallicoles. L'infestation était juste en dessous du seuil de tolérance pour les deux espèces.
- Dans une troisième parcelle, quelques cheimatobies et noctuelles ont été observées.

Les cinq autres parcelles ne présentaient aucun de ces ravageurs.

## TRAITEMENTS POST-FLORAISON SUR FRUITS À PÉPINS

Une fois la floraison terminée, il est possible d'intervenir contre divers ravageurs (pucerons, noctuelles, cheimatobies, ériophyides libres), si les seuils de tolérance sont atteints.

En présence de colonies de **pucerons cendrés**, intervenir rapidement dès la fin de la floraison.

[Produits phytosanitaires contre les pucerons divers](#)

[Produits phytosanitaires contre les cheimatobies et noctuelles](#)

[Produits phytosanitaires contre les ériophyides libres](#)

## ANTHONOME / ERIOPHYIDE GALLICOLE

Notez les parcelles avec présence pour une intervention l'année prochaine (anthonome) ou à l'automne (ériophyide gallicole). Pour l'anthonome le seuil de tolérance est de 10 à 15 % des inflorescences attaquées. Pour l'ériophyide gallicole, le seuil de tolérance est de 10 % de pousses attaquées.



*Dégât d'anthonome*

## VITICULTURE

### MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Bien que le mois d'avril ait commencé sous l'influence d'une masse d'air fraîche, des températures dépassant de plus de 10 °C les normales saisonnières ont été mesurées entre le 3 et le 12 avril. À Châteauneuf, les différents cépages avaient atteint le stade 09 « pointe verte / débournement » le 7 avril. Pour le Chasselas, cela représente une avance d'environ cinq jours par rapport à la moyenne des dix dernières années.

Depuis lors, la vigne a connu une croissance rapide. Ainsi, au 13 avril à Châteauneuf, elle se situe entre les stades 11 et 13, correspondant à « une à trois feuilles étalées », selon la précocité des cépages. Quelques inflorescences peuvent également être observées sur les cépages précoces.

Concernant les précipitations, après un mois de février très arrosé à Sion et régulièrement humide, le mois de mars a été plus sec que la norme avec 40% des précipitations par rapport à la norme (1991-2020). Le déficit hydrique - correspondant à la différence entre les précipitations et l'évapotranspiration d'une surface enherbée - est actuellement comparable à la moyenne des dix dernières années pour les stations de Sion et de Viège. En revanche, à Aigle, ce déficit est légèrement supérieur à la normale.



*Haut : Arvine stade 13  
Bas : Sylvaner stade 11*

### QUAND DÉMARRER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES FONGIQUES ?

Compte tenu de l'évolution rapide de la phénologie, nous recommandons de vérifier dès à présent votre matériel de traitement et de suivre les outils d'aide à la décision, tels qu'[agrométéo](#), dès le début de la semaine prochaine.

Pour rappel, la vigne est sensible aux attaques de mildiou lorsque les conditions suivantes sont réunies :

#### 1. La maturité des oospores doit être atteinte

Le modèle agrométéo prévoit la maturité des oospores en Valais entre le 15 et le 19 avril 2026 selon les stations météo. Ce calcul est basé sur un seuil de température de 140°C obtenu en additionnant toutes les températures moyennes journalières supérieures à 8°C depuis le 1<sup>er</sup> janvier. En parallèle, un suivi biologique de la maturité des oospores est effectué en Valais comme dans le reste de la Suisse romande. Actuellement les oospores ne sont pas mûres à Châteauneuf.



## 2. Infection primaire : Règle des « 3 x 10 »

- Rameaux de 10 cm (3-4 feuilles étalées)
- 10°C au moment des pluies
- 10 mm de pluie en 24h

Le modèle [agrométéo](#) est plus sécuritaire. Il déclenche des infections avec des seuils légèrement abaissés pour permettre une anticipation du risque.

*Par exemple et pour aller plus loin : pour déclencher une infection primaire, les seuils de températures ne sont pas de 10°C mais de 8°C avec la prise en considération d'une intensité de pluie minimale de 3mm/h pour permettre « l'effet splashing sur la vigne ». Aussi, la quantité de précipitation est revue à la baisse avec 5 mm de pluie en 24h pour la germination des oospores au lieu des 10 mm.*

### Stratégies d'intervention

Il existe différentes stratégies de lutte contre les maladies fongiques. Suivant les conditions météorologiques, la sensibilité des parcelles et l'avancement de la végétation, l'une ou l'autre stratégie sera à privilégier. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

#### Lutte préventive : Avant l'infection primaire

→ Lorsque les oospores sont mûres et que la végétation a atteint 10 cm (3-4 feuilles étalées) : Anticiper les prochaines grosses pluies intenses annoncées (env. 5-10 mm) et traiter avant les précipitations. Cette stratégie est à réserver aux vignes historiquement sensibles ou très précoces.

#### Stratégie de base = Lutte suivant l'incubation : 80% de la phase d'incubation

→ Annonce d'une infection primaire : Traiter à partir de 80% d'incubation des contaminations enregistrées et au plus près des prochaines pluies annoncées.

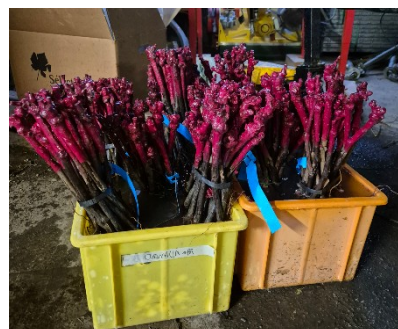
Le modèle [agrométéo](#) facilite le positionnement de ce traitement. Il s'agit de la stratégie classique pour le positionnement du 1<sup>er</sup> traitement contre le mildiou.

Toute stratégie confondue : Selon les pluies annoncées, privilégier l'utilisation de produits de contact (cuivre, folpet, myco-sin) pour le premier traitement, à l'image d'une crème solaire que l'on applique avant de s'exposer au soleil.

**→ Il est actuellement trop tôt pour démarrer la lutte contre le mildiou et l'oïdium.**

## PLANTATION

L'importance de travailler avec du matériel végétal sain est primordiale dans la lutte contre la propagation de la flavescence dorée en Valais. En ce sens, le traitement à l'eau chaude est le seul procédé garant qui permet d'éradiquer le phytoplasme de la flavescence (et d'autres phytoplasmes comme le bois noir). L'ensemble des pépiniéristes valaisans traitent l'intégralité de leur production à l'eau chaude. Le timing de plantation de ces barbuës nécessite toutefois d'être revu. L'observation sur le terrain démontre que les plants traités à l'eau chaude présentent un débourrement plus tardif, décalé de deux ou trois semaines pour certains cépages. Ces retards sont rattrapés à la fin du cycle végétatif de la vigne.



Afin de permettre à la vigne d'accomplir tout son cycle végétatif jusqu'à la mise en réserve en automne, il est conseillé de planter les barbuës dès début avril. Dans le but d'optimiser les réussites de la plantation, il est important de bien préparer son sol (aération, désherbage chimique ou mécanique), de laisser tremper les racines 24h-48h dans l'eau avant de les couper et de préserver le feuillage par des traitements à base de cuivre jusqu'au 31 août au plus tard.

Service cantonal de l'agriculture

